



**COMPTE-RENDU**  
**de la séance**  
**du Conseil Municipal**  
**du 26 juin 2018**

- Approbation du compte rendu de la séance du conseil municipal du 23 mai 2018
- Tarifs communaux 2018/2019 - cantine municipal  
Le Conseil Général décide de fixer le tarif repas enfant à 3,70 € pour l'année scolaire 2018/2019.
- Tarifs communaux 2018/2019 – garderie municipale  
Garderie matin  
Entre 7 H 30 et 8 H 00      1,40 €  
Entre 8 H 00 et 8 H 30      1,00 €  
(lundi, mardi, jeudi, vendredi)  
  
Garderie soir  
Entre 16 H 45 et 17 H 00    0.90 €  
Entre 17 H 00 et 17 H 30    1.30 €  
Entre 17 H 30 et 18 H 00    1.50 €  
Entre 18 H 00 et 18 H 30    1.80 €  
Entre 18 H 30 et 18 H 45    2.10 €  
Au-delà de 18 H 45          8.00 €
- DIA 12 rue de la Mairie  
Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de ne pas préempter.
- Déclaration d'Intention d'Aliéner 16 rue de la Jaunaie  
Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de ne pas préempter.
- Déclaration d'Intention d'Aliéner 27 rue de la Gare  
Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de ne pas préempter.
- Déclaration d'Intention d'Aliéner 9 rue Duguesclin  
Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de ne pas préempter.
- Admission en non-valeur  
Accord du Conseil Municipal pour une admission en non-valeur de 12,33 €.